

# Transport routier de voyageurs

## TRANSPORT INDIVIDUEL DE VOYAGEURS

En milliards de voyageurs-kilomètres

	2014	2019
<b>Véhicules particuliers</b>	<b>781,0</b>	<b>798,7</b>
Voitures particulières françaises (VP)	699,2	708,6
Véhicules légers étrangers (VP et VUL <sup>1</sup> )	70,7	78,7
Deux-roues motorisés	11,1	11,3

<sup>1</sup> VUL : véhicule utilitaire léger.

**Source** : Bilan de la circulation (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Le transport individuel (en voiture particulière) est en légère baisse en 2019 par rapport à 2018 (- 0,3 %), ralentissant légèrement sa croissance annuelle moyenne observée depuis 2014 (+ 0,4 % entre 2014 et 2019, contre + 0,6 % entre 2013 et 2018).

## TRANSPORT COLLECTIF ROUTIER DE VOYAGEURS

En milliards de voyageurs-kilomètres

	2004	2009	2014	2019
<b>Autocars</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>43,8</b>	<b>45,0</b>
Transport interurbain régulier librement organisé (autocars « Macron »)	-	-	-	2,9
Transport occasionnel en autocars étrangers	nd	nd	7,4	6,7
Autres autocars	nd	nd	36,4	35,4
<b>Autobus et tramways</b>	<b>10,1</b>	<b>11,3</b>	<b>13,7</b>	<b>15,7</b>
Île-de-France, autobus et tramways RATP	2,5	2,7	3,4	3,7
Île-de-France, urbain et interurbain (hors RATP) <sup>1</sup>	1,8	2,0	2,6	3,1
Autobus et tramways hors Île-de-France	5,7	6,6	7,7	8,8
<b>Ensemble du transport collectif routier</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>57,5</b>	<b>60,7</b>

<sup>1</sup> Y compris noctiliens SNCF depuis 2015.

nd : données non disponibles.

**Sources** : enquête annuelle sur les transports collectifs urbains (Cerema, CGDD, DGITM, Gart, UTP) ; Île-de-France Mobilités-Omnil ; UTP (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Les transports collectifs routiers (autocars, autobus et tramways) sont stables en 2019 (- 0,1 %), après une année de hausse en 2018 (+ 1,0 %). Le transport par autres autocars (occasionnel, scolaire, personnel, etc.) est prédominant dans les transports collectifs routiers de voyageurs. Sa baisse de 2,7 % entre 2018 et 2019 annule les hausses sur tous les autres segments (autocars « Macron », autocars étrangers, autobus et tramways).